



PERMIS AAC dès 15 ans BEA

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) est possible dès l'âge de 15 ans. Il concerne la catégorie B du permis de conduire. L'apprentissage comporte une 1^{ère} phase de formation initiale, dispensée par l'auto-école, et une 2^{nde} phase de conduite accompagnée d'au moins 1 an.

À l'issue de cette période, vous pouvez vous présenter dès l'âge de 17 ans aux épreuves pratiques du permis de conduire.

Les 4 étapes de votre formation ... :

1 - L'ÉVALUATION (c'est en dehors du forfait) (45 mn) avec moniteur 50,00 € TTC

Réserve ton **évaluation de départ**, elle permettra de faire le point sur tes connaissances du Code de la route et de la **conduite**. Elle a pour but de déterminer le nombre d'heures de cours qu'il vous faudra prendre pour réussir votre examen.

2 - L'ADMINISTRATIF (c'est en dehors du forfait) (1h) 99,00 € TTC

Ta conseillère en agence se charge de toutes les formalités administratives (Inscription sur les supports papier et numérique (elgeaweb, easysystem, Ants), rédaction du contrat suite à l'évaluation, validation du règlement intérieur, du programme de formation et création de la fiche de suivi et du livret du candidat. Prévois une heure, avec un de tes parents si tu es mineur, **Et c'est facile !**

Tu n'as qu'à venir avec la liste des documents (voir au verso), et vous ferez l'inscription ensemble à l'agence.

2.1 – LE LIVRET NUMÉRIQUE (obligatoire depuis le 1^{er} avril) (Application Rousseau) 15,00 € TTC

3 – LE CODE

J'ai déjà mon code : 0 € TTC

Accès code en ligne : valable 6 mois : 39,90 € TTC

Le **Passé Rousseau**, c'est ton accès personnalisé pour t'entraîner par thèmes et par séries. C'est un support disponible sur PC, tablette et smartphone. Les codes d'accès te sont adressés dès l'inscription. Ce support est composé de plus de 4800 questions, 6 examens blancs comme le jour de l'examen.

Accès en salle ou Stage Code: valable 6 mois et tests illimités : 175,00 € TTC

Certains ont besoin d'un environnement différent que la maison pour travailler. Vous pouvez accéder à la salle de code pour effectuer des séries d'entraînement le mardi et Jeudi de 18h à 19h avec un formateur qui enseigne les cours de code, corrige les questions et répond à toutes vos questions.

Pack Accès code en ligne : valable 6 mois + Accès en salle : valable 6 mois et tests illimités : 205,90 € TTC

Livre de code : Code Rousseau 18,00 € TTC

Accompagnement à l'examen de code 25,00 € TTC

L'inscription à l'examen de code (30.00 €) doit être réglée directement sur le site de la poste

4 – LA CONDUITE (programme de formation au verso)

Viens dans ton agence pour planifier tes leçons de conduite, en fonction de tes disponibilités. Tu vas devoir réaliser 20 leçons de conduite minimum. (Voir résultat de l'évaluation qui indique plus précisément le nombre d'heure à faire).

Pack : 13 H - 13H de leçons de conduite automatique suivant évaluation 650.00 € TTC

Leçon de conduite à l'unité (1h) Bea 50,00 € TTC

Livret de vérification : Code Rousseau 10,00 € TTC

RDV préalable de 2h obligatoire avant le départ avec tes parents « **c'est le lâcher !** », 100,00 € TTC

L'ÉVALUATION (c'est en dehors du forfait) (45 mn) sur OSCAR 45,00 € TTC

Leçon sur simulateur Oscar 1h 45,00 € TTC

Après 1000 kms 1er RDV pédagogique (2h de théorie + 1h en conduite avec les parents) 100,00 € TTC

Après 3000 kms 2eme RDV pédagogique (2h de théorie + 1h en conduite avec les parents) 100,00 € TTC

L'examen à 17 ans - Accompagnement pratique à l'examen 50,00 € TTC

Après le permis validé...

Demande de permis ANTS après réussite à l'examen 29,00 € TTC

Modes de règlement : chèque, espèces, carte bancaire & paiement en 4 fois sans frais par CB

Toutes prestations supérieures à 15€ TTC doivent faire l'objet de la délivrance d'une facture

Tarifs en vigueur au 1^{er} juin 2024 (valables 6 mois)



Voici la liste des documents à fournir pour une inscription :

- 4 photos d'identité (E-Photo obligatoires / format ANTS)
- Ta carte d'identité recto/verso + celle de tes parents si tu es mineur – en couleur
- Ton attestation de recensement (si + 16 ans et – de 17 ans) ou JDC (de 17 à 25 ans)
- L'ASSR 1 ou 2 (pour ceux qui sont nés après le 1er janvier 1988)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois
- 1 attestation d'hébergement « si le justificatif n'est pas à ton nom + carte d'identité de l'hébergeant recto / verso »
- Tes autres permis si existants (AM, 125, ...) – en couleur
- 1 adresse mail (non utilisée sur le site ANTS) et numéro de portable

Programme de la formation :

Compétences générales	Compétences :
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco conduite

Au terme des 20h minimum de conduite, l'élève peut prétendre à l'examen pratique s'il a acquis le niveau nécessaire, qu'il a fait les 3000 kms en 1 ans minimum et qu'il a 17 ans.

Tarifs en vigueur au 1 er juin 2024 (valables 6 mois)